

Enseignement  
Technologique 2nd  
Sciences et  
Laboratoire



Durée hebdomadaire : 1h30

## Pour qui ?

Tout élève de seconde peut s'inscrire dans cet enseignement.

## Quand choisir cet enseignement option-

Le choix de cet enseignement se fait à l'inscription.

## Est-ce un choix décisif ?

Ce choix n'est pas décisif, il ne détermine ni le type de voie (générale ou technologique), ni de spécialité.

Cette option permet à l'élève de confirmer un choix déjà réfléchi ou de découvrir un nouvel enseignement.



## Que fait-on en Sciences et laboratoire ?

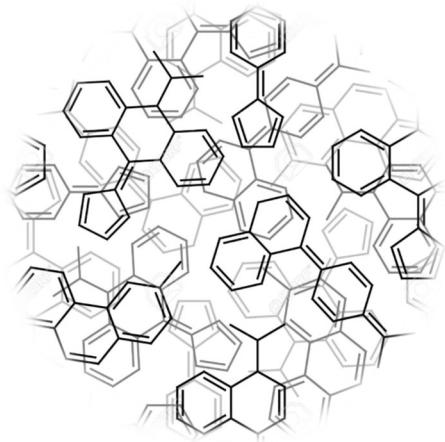
Dans le cadre d'une démarche de projet, l'enseignement de **Sciences et Laboratoire** permet de découvrir les capacités plus particulièrement mises en œuvre à travers des pratiques expérimentales en laboratoire :

- formuler ou s'approprier une problématique,
- proposer une stratégie pour répondre à la problématique,
- mettre en place des activités expérimentales,
- analyser les résultats et valider une solution,
- présenter et partager ses travaux.

# L'Option Sciences et Laboratoire

Le programme s'articule autour de trois thèmes choisis parmi:

- ⇒ Atmosphère terrestre ,
- ⇒ Utilisations des ressources de la nature ,
- ⇒ Mélanges et formulation ,
- ⇒ Prévention des risques ,
- ⇒ Investigation policière ,
- ⇒ Arts ,
- ⇒ Systèmes automatisés.



Exemple d'études sur le thème  
**Mélanges et formulation:**

**Parfums et cosmétiques** - Dissolvants.

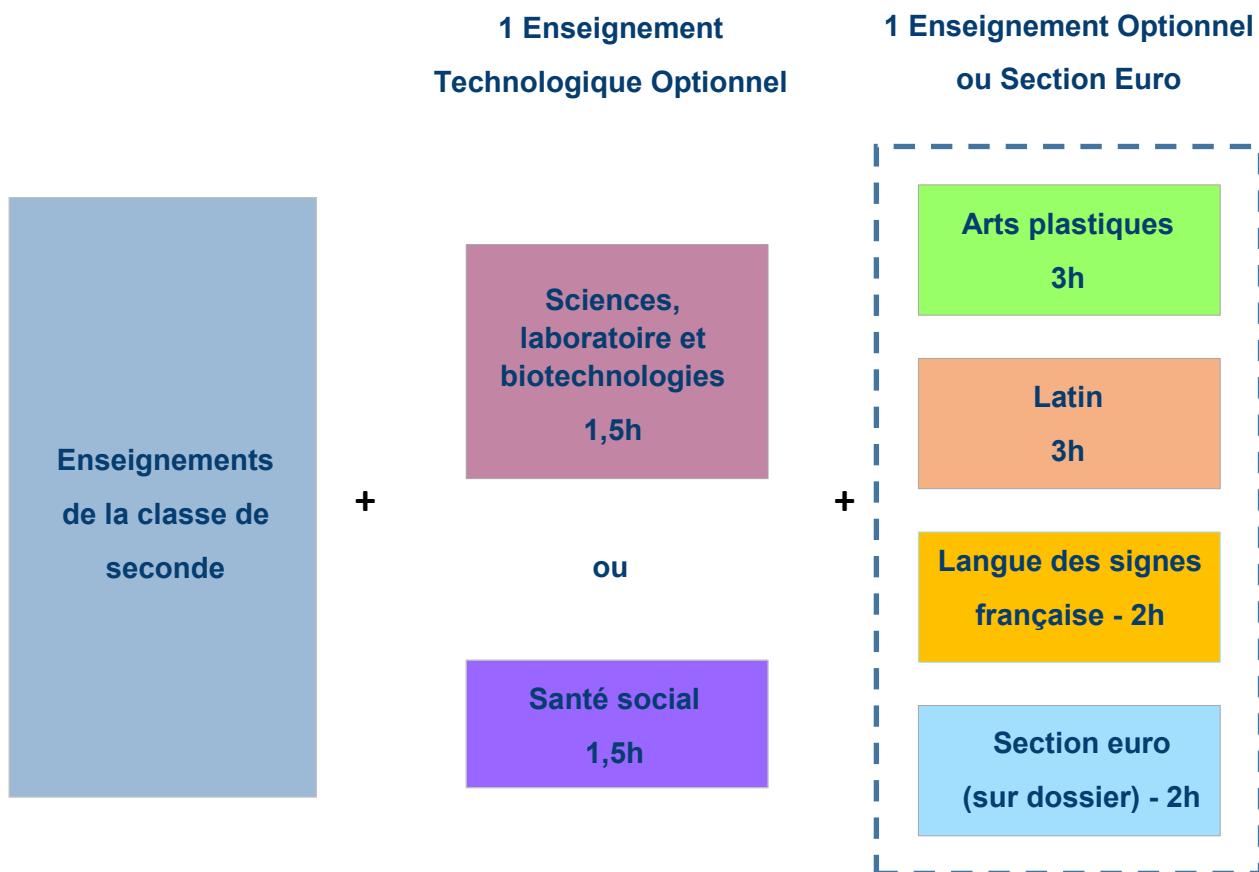
- Textures.
- Émulsions et poudres.
- Huiles essentielles.
- Chromatographie.

**Médicaments** - Principe actif, excipient.  
- Encapsulation.  
- Nanoparticules.

**Additifs alimentaires** - Édulcorants.  
- Conservateurs et antioxydants.  
- Colorants.  
- Arômes.  
- Acidifiants.



## Les enseignements optionnels en classe de seconde



Au tronc commun de seconde, peut être ajouté un Enseignement Technologique Optionnel et/ou une option ou une section européenne.

Il n'est pas possible de cumuler section européenne et une option ou de cumuler deux enseignements technologiques optionnels, En revanche, un enseignements technologiques optionnels et section européenne sont cumulables.



*Pour tout renseignement :*  
*Contactez le DDFPT (Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques)*

**Lycée Arthur VAROQUAUX**

**10, rue Jean Moulin**

**54510 Tomblaine**

**Tel: 03-83-29-28-35**

